

VILLE DE HOUILLES –
ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE 2023-2024

7/9 boulevard Jean Jaurès

78800 HOUILLES

☎ : 01.61.04.42.63

✉ : jeunesse@ville-houilles.fr

Photo de l'enfant

NOM et Prénom de l'enfant :

Né(e) le :

Adresse complète :

..... Téléphone domicile :

COORDONNÉES DES PARENTS OU DU TUTEUR LEGAL

Monsieur :

adresse (si différente de celle de l'enfant) :

Téléphone portable : Mail :

J'accepte que le service Jeunesse de la Ville m'adresse des mailings informatifs.

Madame :

adresse (si différente de celle de l'enfant) :

Téléphone portable : Mail :

J'accepte que le service Jeunesse de la Ville m'adresse des mailings informatifs

PERSONNES A JOINDRE EN CAS D'ACCIDENT

Père : Profession : Téléphone professionnel :

Mère : Profession : Téléphone professionnel :

Autre(s) :

..... Tél:

..... Tél:

..... Tél:

En cas d'accident, le responsable des activités contactera les services de secours.

AUTORISATION DE PRISE DE VUE (PHOTOS, VIDEOS) ACCORDÉE POUR UN MINEUR

Je soussigné(e)

Père Mère Représentant légal (cocher la case correspondante)

autorise les prises de vues (photos ou vidéos) de mon enfant dans le cadre des activités proposées par le Service Jeunesse, dans une démarche d'information ou de présentation des activités mises en place (cocher la case correspondante) : **OUI** **NON**

AUTORISATION DE SORTIE

J'autorise mon enfant à se rendre et partir seul du lieu des séances en fin d'activité (cocher la case correspondante) : OUI NON

Personne(s) autorisée(s) à venir chercher l'enfant en fin d'activité :

..... Tél :
..... Tél :
..... Tél :
..... Tél :
..... Tél :

Attention : Les personnes mineures (y compris frères et sœurs) ne sont pas autorisées à récupérer l'enfant en fin d'activité. Par ailleurs, il est rappelé que l'enfant pourra être confié à son père, comme à sa mère, même en cas de divorce ou séparation, l'autorité parentale étant exercée conjointement. Dans le cas contraire, il sera demandé l'original de la décision de justice précisant que l'autorité parentale a été suspendue à l'un des deux parents.

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- Photocopie des vaccinations
- Attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité
- Photocopies des trois derniers bulletins scolaires

J'accepte que mes identifiants et mon mot de passe de l'espace Pronote soient utilisés par les accompagnateurs de mon enfant afin de l'aider à organiser son travail scolaire (facultatif).

Identifiant :
Mot de passe :

Je certifie que les renseignements portés sur cette fiche sont exacts.

Fait à Houilles, le.....

SIGNATURE(S) :

Protection des données :

Les données sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par la Ville de Houilles afin de permettre l'encadrement, le suivi et la sécurité du jeune inscrit à l'accompagnement scolaire et afin d'organiser les réunions-bilans avec les parents. Ces données sont conservées pour une durée de deux ans (année scolaire en cours et année suivante). Elles sont collectées dans le cadre d'une mission de service public et sont à l'usage exclusif des services municipaux concernés. Elles pourront être transmises pour information au CPE du collège fréquenté par le jeune. Le recueil des données est obligatoire (à l'exception des identifiant et mot de passe Pronote et des adresses mails et des numéros de téléphones pour les actions de mailing). A défaut, l'inscription ne pourra aboutir. Conformément à la loi n°78-17, toute personne dispose des droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement sur ses données, ainsi que du droit de définir des directives relatives à leur sort après leur décès. Pour exercer ces droits ou retirer votre consentement, veuillez contacter : rgpd@ville-houilles.fr ou : RGPD – Mairie de Houilles – 16, rue Gambetta – CS 80330 – 78800 Houilles. Toute personne dispose également d'un droit de réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.